

# Bersou

## Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°40  
janvier 2017

18 janvier : Voeux du Maire

16 février : Carnaval de l'école

05 mars : Repas des aînés

17 mars : Loto de l'école

13 mai : 13<sup>EME</sup> marathon des vins  
de Blaye

03 Juin : Tous à vélo

30 Juin : Kermesse



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

- 07 janvier : Loto organisé par la J.S.B\*
- 15 janvier : Repas organisé par le 2 CV CLUB
- 18 janvier : Vœux du Maire
- 21 janvier : Concert organisé par l'Orchestre d'Harmonie - Ste Cécile
- 28 janvier : Soirée Théâtre organisée par le COMITE DES FETES

## FEVRIER

- 04 février : Repas organisé par l'A.C.C.A\*
- 11 février : Repas organisé par CULTURE LOISIRS EVASION
- 16 février : Carnaval de l'ÉCOLE
- 25 février : Soirée organisée par la J.S.B\*

## MARS

- 05 mars : Repas des aînés offert par la MUNICIPALITE
- 12 mars : Repas organisé par la FNACA\*
- 17 mars : Loto organisé par l'ÉCOLE
- 25 mars : Repas organisé par SALSEANDO

## AVRIL

- 1er avril : Repas organisé par LES ECURIES DE L'OASIS
- 02 avril : Loto organisé par la J.S.B\*
- 06 au 09 avril : Bourse aux vêtements organisée par la FCPE\*
- 23 avril : ELECTIONS PRESIDENTIELLES

## MAI

- 07 mai : ELECTIONS PRESIDENTIELLES
- 08 mai : Commémoration de l'Armistice
- 13 mai : Marathon des Vins de Blaye
- 13 mai : Repas organisé par l'A.C.C.A\*
- 21 mai : Repas organisé par l'ARIEB\*
- 27 mai : Loto organisé par la J.S.B\*

## JUIN

- 03 juin : Tous à vélo
- 04 juin : Vide grenier organisé par le COMITÉ DES FÊTES
- 08 juin : Forum Bien vieillir
- 11 et 18 juin : ELECTIONS LEGISLATIVES
- 24 juin : Stage organisé par SALSEANDO
- 25 juin : Boum des enfants organisée par la FCPE\*
- 30 juin : Kermesse de l'école

(Sous réserve de changements)

\*J.S.B : Jeunesse Sportive Bersonnaise

\*F.C.P.E : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

\*A.R.I.E.B : Association pour la Rénovation Intérieure de l'Eglise de Berson

\*A.C.C.A : Associations communales de chasse agréées

\*F.N.A.C.A : Fédération des anciens combattants d'Algerie



# LE MOT DU MAIRE

20 ans déjà...

Créé en 1996, le journal municipal fête en tant que semestriel, sa 40ème édition. Commencé avec 4 feuillets, il s'est étoffé par la suite pour atteindre aujourd'hui 32 pages.

Les activités municipales sont aussi en pleine croissance...

L'année 2016 s'achève et a vu :

- La réalisation d'un parc de loisirs dans le jardin de la Poste
- La construction d'un équipement multisports (Citys tade)
- Un programme d'entretien de voirie conséquent
- La reprise de tombes au Cimetière avec création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir
- La construction de toilettes neuves aux écoles avec mise en accessibilité des classes
- L'achat d'un tracteur neuf
- La pose de nouvelles guirlandes pour les Fêtes de Noël.

2017 s'annonce avec une multitude de projets :

- La pose de 2 panneaux lumineux pour annoncer l'actualité communale, à côté de la Poste et à l'entrée des écoles
- La continuité de l'embellissement du Centre Bourg
- Le dépôt du permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement au Barail
- La fin de la remise en état de l'ancienne mairie
- Un nouveau programme d'entretien de la voirie communale
- La mise en souterrain des réseaux place de l'Eglise avant sa réhabilitation complète
- Une tranche de travaux de mise en conformité à la station d'épuration
- La continuité des aménagements pour l'accessibilité des bâtiments

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.

Jacky ROTURIER

Agenda des Manifestations

20 ans de journal communal

Vie Communale

Vie de notre village

Syndicats Intercommunaux

Vie Sportive et Culturelle

Actualités

Vie Scolaire

Infos Administratives

Infos Services



# VIE COMMUNALE

## ANCIENNE MAIRIE

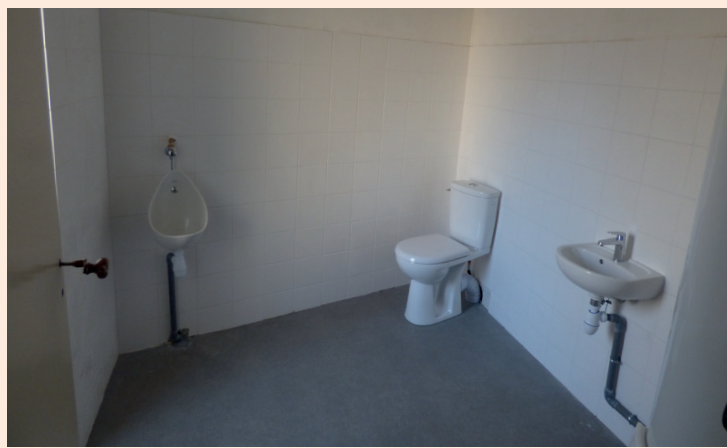
Les travaux de l'ancienne mairie touchent bientôt à leurs fins.

Le plombier est venu en octobre nous finir la partie toilettes. Les employés communaux vont, dès les premiers jours d'hiver, installer le comptoir et le coin cuisine. L'inauguration

doit pouvoir être possible dans le premier trimestre.

Nous sommes très heureux de voir que cette ancienne mairie est très attendue, voire convoitée.

Elle sera certainement louée pour des réunions, du co-working si la demande est confirmée, elle pourra aussi être un lieu de rencontre pour certaines associations, pour un moment de convivialité. Néanmoins ce ne sera pas un local dédié à une seule association comme certains peuvent l'espérer.



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (SIEB)

Les poteaux électriques du Champ de la Croix au Barail ont été changés et le renforcement de la ligne a pu être réalisé. En effet, nous avons encore une portion 4 fils qui par grand vent ont une tenue bien plus fragilisée, pouvant entraîner des coupures de courant. Aujourd'hui, le 3 fils torsadé est beaucoup plus fiable et doit garantir une qualité de fourniture. A l'heure où nous écrivons le journal, les anciens poteaux ne sont pas retirés. Il faut qu'Orange désarme les portées des fils téléphoniques avant que les entreprises sous traitées par ENEDIS retirent les poteaux.

Pour info : la suppression des 4 fils n'exempte pas la taille et entretien des arbres.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (SIES)

Les fonctions de ce syndicat sont :

- Amélioration de la vie des élèves des 3 établissements publics blayais (Lycée Jaufré Rudel, Lycée Professionnel de l'Estuaire et Collège Sébastien Vauban) par l'octroi de diverses subventions et par l'acquisition de matériels pédagogiques modernes.

- Organisation des transports scolaires vers Blaye au profit des établissements publics et privés, sous l'égide du Département de la Gironde.

Pour l'année 2016 les achats ont été de :

22 996,24 € pour le Lycée Jaufré Rudel :

10 000,99 € pour le Lycée Professionnel de l'Estuaire

16 695,50 € pour le Collège Sébastien Vauban

Le syndicat subventionne également le brevet de sécurité routière (BSR) à hauteur de 50 € par enfant.

Le transport scolaire de la rentrée 2016 s'est organisé autour de :

18 circuits (6 transports Hebrard et 12 transports Transhorizon)

44 communes desservies

1020 enfants transportés :

499 du lycée

182 du LEP

240 du Collège

6 de la MFR



# TRAVAUX COMMUNAUX

## Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune par l'entreprise BOUCHER TP.

Rénovation en bi-couche des routes et rues suivantes :

VC n° 101 de Mortefont, la Baratelle, VC n° 8 de Grillet (côté nord), VC n°201 de Berthenon, rue de la Croix de Rousset (reprise de rive), rue de Rousset, rue de la Cabanne, Avenue de Maurisset 98 m de busage fossé.

**Attention : pour info**  
**Route des Arnauds, limitation de vitesse à 50 km/h**

Fin août la signalisation horizontale (peinture au sol) a été refaite par l'entreprise SOLTECHNIC :  
Bande de stop, passage piéton, bande de stationnement, place PMR, plateau surélevé.

## Voirie (Centre Routier Départemental)

Les enrobés des routes suivantes ont été réalisés par le Centre Routier Départemental.

RD 251 E1 Sortie du Bourg vers Montignac, RD 135 du Stade au carrefour du Champs de la Croix, RD 251 traversée du Bourg. A cette occasion, la municipalité a réalisé, avec l'accord du CRD, 2 plateaux ralentisseurs par l'entreprise BOUCHER T.P.

## Voirie – Vie sportive

Epannage d'engrais + gazon sur le stade afin de maintenir une aire de jeu convenable. Par ailleurs, les cumulus ont été changés dans le local technique. D'autres petits travaux sont à prévoir prochainement.



# BERSON VOUS ACCUEILLE

Implantation aux entrées de la commune de panneaux touristiques



# TRAVAUX ECOLE : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE- SANITAIRES

Depuis déjà de nombreuses années, les enfants de l'école attendent de nouvelles toilettes.

Il est vrai qu'aujourd'hui, l'évolution, la mixité dans les classes et le vieillissement de notre école ont fait qu'un bon coup de rajeunissement était nécessaire.

La mairie, toujours à l'écoute mais soucieuse de respecter les deniers de ses administrés, a opté pour concilier travaux des toilettes d'une cour de récréation avec accessibilité aux handicapés. D'autres locaux tels que la bibliothèque, la salle informatique, l'annexe accueil mairie et deux classes ont profité de ces transformations.

Les travaux ne pouvant se dérouler pendant les périodes scolaires, nous avons un impératif pour que cet ensemble soit réalisé entre juillet et août.

Malheureusement, le mois d'août doit être un mois férié car nous avons été obligé d'élargir nos délais jusqu'aux vacances de la Toussaint. Le plan Vigipirate et les recommandations de l'Education Nationale via son ministre nous a aussi rajouté quelques difficultés.

Cela étant dit, aujourd'hui, les toilettes sont prêtes et les différents accès également. L'ouverture de ces toilettes ne pourra être opérationnelle qu'après passage de la commission de contrôle accessibilité.

Nous avons choisi ce projet en page de garde de notre journal car il s'agit d'un budget conséquent, d'une attente de nombreux parents mais aussi nous voulions montrer que les enfants apprécient de jouer sous ce nouveau préau et par cette photo ils nous expriment leur joie et leur satisfaction.

Ces travaux ont eu un impact important sur la cour de récréation, les barrières sont tombées, le jardin est mieux délimité, la cour a été agrandie et les espaces plus agréables (là ce sont les enseignants qui le disent.....).

Les travaux de réception ont eu lieu les 2 et 3 décembre en présence de tous les artisans qui ont œuvré, l'architecte et les responsables de la mairie.

Nous avons réalisé un pêle mêle photos pour mieux vous faire vivre le chantier sur la dernière page du journal. Nous espérons avoir répondu aux attentes des familles et sommes prêts à réaliser l'autre cour.



## «ANAMORPHOSIS SPECTRUM»

Surprendre, étonner, ravir, ... et comprendre, grâce à un fantôme !



# CIMETIERE

Une procédure de reprise de caveaux dans le cimetière avait été engagée depuis plusieurs années. Suite à celle-ci, la commune a fait réaliser dans l'été le nettoyage et la rénovation de ces 12 tombes par les Pompes Funèbres Beau.

Cette reprise nous a permis d'avoir un caveau destiné en dépositaire et un autre en ossuaire, six sont prêts à être vendus et les quatre autres sont en cours de rénovation.

Dans l'année 2017, nous allons engager une autre procédure de reprise de caveaux abandonnés.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.



Dépositaire



Ossuaire

# GROUPE ACHATS

Suite à des Marchés à Procédure Adaptée, les achats suivants ont été réalisés, les sommes sont mentionnées en euros et toutes taxes comprises

REALISATIONS	NOMS DES SOCIETES	MONTANTS TTC
FAUTEUIL ERGONOMIQUE BIBLIOTHEQUE	JPG	159,25 €
FAUTEUIL BUREAU SERVICE URBANISME	JPG	651,14 €
ASPIRATEUR	ELIPRO 33	134,64 €
PANNEAUX D'INFORMATION LUMINEUX	ELANCITE	8 954,20 €
CABINET D'ETUDES ASSURANCES	ARIMA CONSULTANT	1 596,00 €
AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA COMMUNE	LES JARDINS DE L'ESTUAIRE	6 670,26 €
VITRINE EXTERIEURE DE L'ECOLE	SEDI	573,12 €
MATERIEL POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE	HENRI JULIEN	1 765,03 €
TRAVAUX PORTE ANCIENNE MAIRIE	NICOLAS PEINTURE	193,74 €
TRAVAUX ELECTRIQUES ANCIENNE MAIRIE	ARRIGHI DIDIER	7 506,60 €
TRAVAUX DE VOIRIES	BOUCHER TP	59 124,96 €
PISTE AUTOUR DU CITY STADE	COLAS	8 606,10 €
ILLUMINATIONS ET PRISES DE NOEL	SPIE SUD OUEST	3 330,00 €
PLAN NUMERIQUE ECOLE	ICONCEPT	8 249,45 €
AQUISITION PANNEAUX DE VOIRIES	SERI	1 204,80 €
ENROBE COUR DE L'ECOLE	BOUCHER TP	4 968,00 €
TRAVAUX ECOLE	FONDASOL	1 848,00 €
MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DES SANITAIRES	SOCOTEC	1 425,00 €
AMENAGEMENT PAYSAGER COLUMBARIUM	LES JARDINS DE L'ESTUAIRE	6 163,65 €
CHEMIN D'ACCES COLUMBARIUM	BOUCHER TP	9 488,40 €
ETUDE GEOTECHNIQUE LOTISSEMENT	GEOFONDATION	2 304,00 €
	TOTAL 2EME SEMESTRE	134 916,34 €

# TRAVAUX EFFECTUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

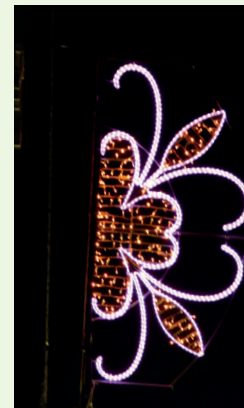




# ACTUALITES

## En attendant NOEL...

Belle surprise cette année, les rues de Berson sont dès la nuit tombée sous un halo de lumière rose poudrée. Pas tapageuses mais justement pensées, les décorations lumineuses de Noël embellissent notre bourg de Berson et annoncent les fêtes de fin d'année dans la douceur.



## LA MAISON FORTE DE BOISSET

Comme chaque semestre, votre journal municipal a décidé de mettre en avant les faits marquants de notre commune. Pour ce numéro, nous avons rencontré les nouveaux propriétaires de la Maison Forte de Boisset.

Laetitia et Frédéric DUBOIS, originaires de la région toulousaine, m'ont accueilli chaleureusement autour d'un café et m'ont raconté leurs parcours. Tous deux dans l'aéronautique, Laetitia comme interface entre les pilotes et tous les intervenants travaillant au sol autour de l'avion lors des escales a arrêté récemment et Frédéric en tant que pilote de ligne long courrier, toujours en activité. Ils ont une fille Julie. Depuis quelques temps, ils cherchaient une grande demeure pour en faire une maison familiale loin de la ville et proche de l'eau. Ils sont tombés sur l'annonce de la mise en vente de la Maison Forte. Ils ont eu le coup de foudre pour ce lieu. Une seule visite a suffi sur place pour qu'ils soient captés par ce cadre chargé d'histoire. Ses grands espaces boisés, ses 15 hectares restés sauvages ont de suite plu à ces amoureux de la nature. Le potentiel énorme leur est apparu et ils se sont projetés immédiatement dans le futur. Cette bâtisse ne pouvait leur échapper !

Frédéric Dubois, en dehors de son métier très prenant, est un passionné d'histoire. Laetitia a abandonné son emploi pour se reconvertir comme naturopathe (médecine douce et alternative). Elle soigne la personne dans son ensemble psycho-émotionnel et tous autres maux. Elle assure également des formations dans le domaine de l'aromathérapie. De plus elle est très impliquée dans la cause animale. Elle recueille des chevaux maltraités ou en

fin de vie et veut faire de la maison Boisset un havre de paix pour animaux en détresse.

Le bonheur de l'acquisition passé, il leur a fallu se rendre à l'évidence : deux chantiers urgents étaient à traiter, l'électricité qui datait des années 1930 et le chauffage. Les menuiseries viendraient ensuite. Les premiers temps ce fut vraiment du camping (paroles de propriétaires.....). Leur premier objectif était de protéger la maison.

La journée du patrimoine a été pour eux une surprise bien agréable, beaucoup de monde est venu pour découvrir le lieu. Leur projet futur est d'ouvrir les extérieurs aux visites pendant l'été en exposant tous les vestiges découverts au cours des fouilles effectuées dans le passé, parmi les lieux à découvrir, pont-levis, tours de défense et/ou de garde, la chapelle avec son soupirail qui va où ? Une sortie cachée, une crypte ? Mystère.....

Il existe également des vestiges gallo-romains car il y a des signes d'activité humaine très antérieure au Moyen Age, où se trouvait un point de contrôle sur un des axes alimentant la voie gallo-romaine : des vestiges ont été retrouvés dans les vignes.

Contrairement aux châteaux, la Maison Forte est construite en partie basse et cachée pour mieux surprendre et faire payer les taxes. A l'époque on venait s'y mettre à l'abri lorsque l'on risquait d'être assailli.

En conclusion nous dirons que restaurer cette demeure, (avec l'aide d'un architecte), ses écuries, sa salle de garde, ses oubliettes, remettre les douves comme à l'origine est un travail énorme et ambitieux mais pour des passionnés comme Laetitia et Frédéric rien n'est impossible.



# FETES DE BERSON

C'est sous une chaleur estivale que s'est déroulée notre traditionnelle fête locale.

Pendant 4 jours, petits et grands ont pu profiter pleinement des manèges et festivités et c'est avec une nouvelle équipe enthousiaste, que nous avons pu vous proposer une nouvelle animation «La soirée choucroute» pour le plaisir de tous.

Début des animations le vendredi 12 août, avec le karaoké animé par Décibels, les habitués étaient au rendez-vous pour donner le ton à la fête.

Samedi 13 août pour la soirée choucroute la troupe «BETTY CURSAN» a mis le feu, tout d'abord avec son spectacle à l'ambiance bavaroise puis en nous faisant guincher jusqu'au petit matin sur des airs populaires. Pour tous les Bersonnais cette soirée avait un petit air de nostalgie et une bonne odeur de jeunesse, et au vu du succès remporté et de vos nombreuses demandes, cette soirée sera renouvelée l'année prochaine.

Dimanche 14 août, vous étiez encore très nombreux à vous retrouver sur la place du foyer pour notre pique-nique géant qui a duré jusqu'au bout de la nuit.

Lundi 15 août, jour de notre vide-greniers, c'est dès 6 h du matin que les exposants ont commencé à déballer leurs trésors à la grande satisfaction de nos chineurs. Vous avez été nombreux le dernier soir, pour profiter du spectacle du cracheur de feu, suivi de la soirée mousse animée par Décibels et du magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité.

Merci à tous pour votre présence et nous comptons sur vous l'année prochaine pour profiter des nouvelles

animations prévues par l'équipe du comité des fêtes.



Cette année 2016 s'est terminée avec notre «Marché de Noël» avec des exposants de qualité et la présence du Père Noël qui a permis à nos petits «bouts de chou» de repartir avec une photo souvenir.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2017 et vous invite à la rejoindre sur sa page facebook «Comité des Fêtes Berson» pour suivre les dernières actualités.

Manifestations à venir :

- samedi 28 janvier : soirée théâtre,
- dimanche 29 janvier : après-midi théâtre,
- dimanche 4 juin : vide-grenier.

Renseignements & inscriptions :  
tél : 07 81 92 62 08  
ou  
comitedesfetes.berson@gmail.com



# BERSON VILLE FLEURIE

La municipalité a engagé des actions qui visent à offrir aux Bersonnais et aux passants un village accueillant et fleuri. En 2016 l'organisation du concours embellissement barriques a vu naître de très belles créations. Dans ce même but, le conseil municipal a été favorable à une opération embellissement du bourg par un paysagiste. Les premières actions (montant en TTC) ont été portées sur :

- l'aménagement des 4 massifs et plates-bandes en façade du pôle commercial pour des montants respectifs de 2767,52€ et 987,73€ - avec l'arrachage des anciens végétaux, apport de terre végétale enrichie, pose de géotextile, plantations des différents végétaux et en surface, un minéral de type brique pilée et pouzzolane avec bordures en acier marron.

- l'aménagement du rondpoint pour 1 258,20€ : le but est d'avoir un minimum d'entretien tout en restant beau toute l'année. Il a donc été fait avec une petite surélévation avec l'apport de terre végétale enrichie, pose de géotextile, plantation d'un cep de vigne et mise en place de minéral de type brique pilée (qui fait un rappel au pôle commercial) et marbre éclaté blanc.

- le fleurissement des jardinières comprenant l'arrachage des anciens végétaux, un apport de terre végétale enrichie et parfois aussi de terreau de plantation, pose de géotextile, plantation de nouveaux végétaux et/ou réutilisation des anciens végétaux, mise en place de pouzzolane :

- o Devant l'entrée de la mairie 206,19€

- o Devant la maison des associations et de l'avenue du bourg : 427,38€

- o Jardinières devant le foyer rural et de son parking 1 265,64€

- l'aménagement des plates-bandes du foyer ne nécessite pas d'apport de terre enrichie, il comprend l'arrachage des anciens végétaux, pose de géotextile, plantation de nouveaux végétaux et/ou réutilisation des anciens végétaux et mise en place de pouzzolane.

- o Plates-bandes allée piétonne du parking au foyer rural 545,70€

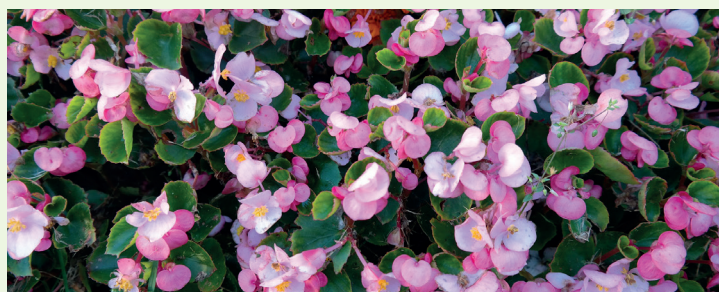
- o Plates-bandes entre le parking et le foyer rural : 649,63€

En 2017 : le plan d'action continuera et portera sur :

- la plantation autour du monument aux morts 1 471,60€ afin de mettre le monument dans un écrin de verdure, les travaux comprendront un apport de terre végétale enrichie, avec terreau et tuteurage et plantation de 8 Cyprés de Provence.

- « l'aménagement » des îlots autour du rondpoint : 1958,40€ Mise en œuvre de résine pépite colorée afin d'être au maximum coordonné avec le rondpoint.

- un concours communal de fleurissement, Jardins visibles de la rue/Balcons/Terrasses/Fenêtres/Murs de maison est également ouvert. Si vous souhaitez participer à l'édition 2017 n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05.57.64.35.04.



## CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

Gratuit et ouvert à tous, un concours communal de fleurissement est organisé par la municipalité de Berson.

En effet qui un jour n'a pas trouvé agréable de traverser une commune joliment fleurie ?

La plupart du temps, c'est l'aboutissement d'efforts conjugués entre une municipalité et ses habitants.

Ce concours est destiné à offrir un environnement agréable aux habitants de Berson et primer tous les efforts contribuant à l'image d'un village et de ses hameaux, accueillants et fleuris.

Il récompensera, les plus beaux fleurissements (Jardins visibles de la rue / Balcons / Terrasses / Fenêtres / Murs de maison).

Amateurs de fleurs et de jardinage, si vous souhaitez participer à l'édition 2017 du concours communal de fleurissement, inscrivez-vous au secrétariat de la Mairie.

Un dossier d'inscription précisant les conditions et le règlement vous sera remis.

Le jury passera chez les inscrits vers le 15 juin 2017.

Coordonnées mairie : 05.57.64.35.04 mail : mairie-de-berson@wanadoo.fr

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine étaient fixées cette année aux 17 et 18 septembre.

Notre église, classée monument historique, fait partie de notre patrimoine.

Une équipe de l'ARIEB est chaque année présente les après-midis pour accueillir les visiteurs, cette année nombreux et intéressés et quelquefois surpris par les richesses de notre église. Les rosaces, l'oculus dédié à Saint Saturnin et le maître-autel en marbre sont toujours admirés.

La journée du patrimoine a été pour la maison forte de Boisset une surprise bien agréable, beaucoup de monde est venu pour découvrir le lieu, le public a marqué son intérêt pour ce site.



# RANDONNEE PEDESTRE

Dans le cadre d'activités organisées par la Communauté de Communes de Blaye, une centaine de participants de tous âges se sont promenés sur nos sentiers de Berson en ce 26 juillet 2016.

# DEFI SPORT

Le traditionnel « défi'sport » de la commune a réuni 510 participants actifs en ce 11 septembre 2016. La participation a été inférieure aux autres années. Les conditions météorologiques (de très grosses chaleurs) ont certainement incité les habitués à rejoindre la côte ou à rester à l'ombre.

Il n'en reste pas moins que cette journée a été une réussite. Le City stade a été un vrai plus pour cette manifestation. Une initiation au basket y était organisée.

Cette journée a débuté par la randonnée cycliste, et la très appréciée ZUMBA sur l'avenue de la Libération.

Les trois manœuvres exécutées par les jeunes sapeurs-pompiers ont été un moment fort de la manifestation, elles se sont terminées à chaque fois par de nombreux applaudissements. Il est à noter parmi ces jeunes sapeurs-pompiers la présence de nombreux Bersonnais.

La démonstration de Viet Vo Dao a été un évènement fort et spectaculaire. En effet, la présence de deux champions de France et d'Europe a permis au grand public de découvrir le haut niveau de cet art martial.

Les grands jeux extérieurs en bois, ainsi que les structures gonflables ont ravi les plus jeunes. Les plus anciens étaient très nombreux à participer à la randonnée pédestre qui s'apparentait à une promenade digestive après le traditionnel apéritif et repas qui a réuni près de 80 personnes.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur par le tirage au sort de la tombola, où des lots offerts par la Mairie ont été distribués aux participants suivi par le traditionnel apéritif de clôture.

Gageons que notre commune se trouve à nouveau sur le podium aquitain, et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine.



# CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre a revêtu, cette année, un caractère particulier. Si, en effet, rassemblés devant le monument aux morts, nous avons tous commémoré les souffrances de nos ancêtres morts au champ d'honneur, ce fut aussi l'occasion de se souvenir des sanglantes batailles de ce qu'on appellerait plus tard la der des der.

C'était en effet, il y a 100 ans, que les généraux Hindenburg et Falkenheim lançaient, le 21 février 1916, les troupes du Kaiser à l'assaut de nos positions à Verdun, avec l'intention de saigner à blanc l'armée Française. C'était sans compter sur le courage et l'esprit de résistance qui anima notre armée malgré des conditions effroyables.

Qui se souvient de l'héroïsme du Commandant Raynal et de son dernier pigeon, qui se souvient de la résistance acharnée du fort de Vaux, qui se souvient des 442 000 morts de l'offensive de la Somme au cours de laquelle, en ouvrant un second front, les soldats Britanniques soulagèrent l'armée française de Verdun au prix des lourdes pertes que rappelle le mémorial de Thiepval dans la Somme.

C'est en nous souvenant de ces moments héroïques et sanglants que grands et petits se rassemblèrent devant un monument aux morts qui malgré les années garde tout son sens et nous rappelle que la guerre est le plus grand fléau que des fanatiques peuvent imposer aux autres humains.

Les gerbes du maire et du conseil municipal avec, couchés à leurs côtés petits bouquets de fleurs amenés par des enfants de l'école de Berson, rappellent à tous le sacrifice de nos anciens. Le maire lut ensuite le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et c'est dans un esprit de recueillement que se firent entendre les accents martiaux de l'harmonie de Berson. La vie, vainqueur, repris son cours et c'est par un vin d'honneur offert par le conseil municipal, que se termina cette commémoration.



## STELE DU CAU

Ce vendredi 19 août, sont venus se souvenir et rendre hommage aux combattants morts au CAU dans une embuscade, de nombreuses personnalités.

Le Colonel Jolit, seul survivant à ce jour, nous a rappelé très brièvement les circonstances de ce guet-apens.

Les nombreux présents, anciens combattants, portes drapeaux, élus, musiciens et public ont entonné le chant des partisans avant de se retrouver dans la salle des fêtes de la Mairie pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.



# INFOS ADMINISTRATIVES

## RECENSEMENT CITOYEN DES 16 ANS

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Mairie de votre domicile.

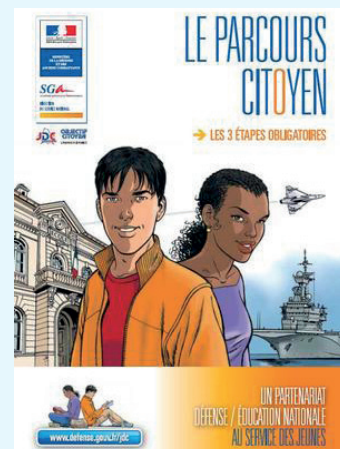
Le recensement est obligatoire, il s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles, et il est à réaliser dès le jour de votre 16ème anniversaire.

Pour cela, vous devez vous présenter au service population de la Mairie munis des documents suivants :

- Livret de famille,
- Carte Nationale d'Identité,
- Justificatif de domicile,

afin de récupérer votre attestation de recensement nécessaire pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 05.57.64.35.04. ou sur le Site internet : [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr)



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple et ce sera à **Berson du 19 janvier au 18 février 2017.**

Le recensement sera possible cette année par internet, sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

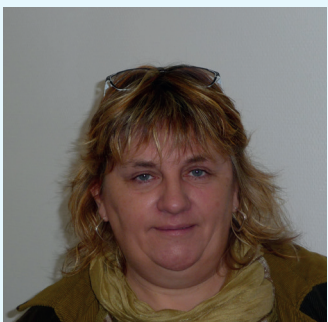
Réservez un bon accueil, aux agents recenseurs de la commune :



Virginie SAURA



Patrick BELINE



Sandrine SAURA



Laura BOUQUET

Logo of the French Republic (Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Territoires et des Collectivités Locales).

# RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement par internet, c'est plus pratique !  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Du 19 janvier au 18 février**  
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune

# ELECTIONS 2017

**PRÉSIDENTIELLES**  
**DIMANCHE 23 AVRIL ET 7 MAI**

**LEGISLATIVES**  
**DIMANCHE 11 ET 18 JUIN**

## REVISION LISTES ELECTORALES

Chaque année a lieu la révision des listes électorales, pendant cette période la commission « ELECTIONS » effectue les inscriptions et les radiations sur celles-ci et procède à toutes les modifications : changement état civil, départ de la commune, changement d'adresse sur la même commune, etc...

Si vous êtes dans un de ces cas, merci de bien vouloir le signaler au service Population de la mairie au 05.57.64.35.04 afin de mettre votre inscription sur la liste électorale à jour.

## RECENSEMENT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

La municipalité envisage de réaliser dans les prochains mois une carte de la commune de Berson localisant l'ensemble des commerces, des services et des sites remarquables situés sur la commune. Ce plan à visée informative sera ensuite affiché dans la commune puis distribué aux nouveaux arrivants et aux touristes.

Afin que cette cartographie soit la plus exhaustive possible, si vous êtes un commerçant, un artisan ou que vous exercez une profession libérale au sein de la commune et que vous souhaitez apparaître sur ce document, nous vous invitons à prendre contact auprès de la Mairie au service population pour vous inscrire.

## CATASTROPHE NATURELLE

Suite à un épisode de sécheresse particulièrement intense cet été dans la région, plusieurs administrés ont constaté l'apparition de fissures sur les façades de leurs habitations. Un dossier de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée aux mouvements de terrain sera donc prochainement déposé auprès de la Préfecture de la Gironde. Si vous avez vous-même remarqué ce type de dommages sur votre construction (fissures ou affaissements) vous pouvez dès à présent vous inscrire en Mairie, 11 Avenue de la Libération, 33390 BERSON (Tél : 05.57.64.35.04).

## LES SERVICES DE LA MAIRIE



L'ensemble du Personnel Communal

**Les services de la Mairie seront fermés  
les vendredi 26 mai et lundi 15 août 2017**

# URBANISME

## Rappel des obligations en matière d'urbanisme :

Excepté pour les constructions de très faible ampleur, toutes les constructions, même celles ne comportant pas de fondations, sont soumises à une autorisation d'urbanisme.

Abri de Jardin : tous les abris de jardin sont soumis à autorisation sous la forme du dépôt de l'imprimé « Déclaration Préalable ». **Dans les zones U, les bardages métalliques, fibre de ciment et plastiques sont interdits.** Les bardages de planches sont autorisés.

En cas de doute et avant l'achat de votre abri, ou de toute autre construction, consultez le service instructeur de la Mairie.

**La réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction passible de poursuites pénales (Article L480-4 du Code de l'Urbanisme).**

## Obligation d'affichage

Vous devez afficher un extrait de votre autorisation d'urbanisme sur votre terrain dès la notification de l'autorisation. La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

## Contenu de l'affichage

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres. Il est possible d'en trouver dans les magasins spécialisés. Le coût du panneau est à votre charge.

Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique.

Il doit mentionner :

- votre nom,
- votre raison sociale ou dénomination sociale,
- la date et le numéro de l'autorisation,
- la nature du projet et la superficie du terrain,
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- les droits de recours des tiers (en cas de recours administratif ou de recours contentieux d'un tiers contre cette autorisation, le recours devra être notifié sous peine d'irrecevabilité à l'autorité qui a délivré l'autorisation, ainsi qu'à son bénéficiaire).

Il doit également indiquer, en fonction de la nature du projet :

- si le projet prévoit des constructions : la surface du plancher ainsi que la hauteur de la ou des constructions, exprimée en mètre par rapport au sol naturel,
- si le projet porte sur un lotissement : le nombre maximum de lots prévus,
- si le projet porte sur un terrain de camping ou un parc résidentiel de loisirs : le nombre total d'emplacements et, s'il y a lieu, le nombre d'emplacements réservés à des habitations légères de loisirs,
- si le projet prévoit des démolitions : la surface du ou des bâtiments à démolir.

Durée de l'affichage

Le panneau doit être affiché durant toute la durée des travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE	
N° Permis :	<input type="text"/>
En date du :	<input type="text"/>
Bénéficiaire(s) :	<input type="text"/>
Nature des travaux :	<input type="text"/>
Superficie hors œuvre nette autorisée :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Hauteur de la/des constructions :	<input type="text"/> m
Surface des bâtiments à démolir :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Superficie du terrain :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse) :	
<input type="text"/>	
<small>Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).</small>	

EXEMPLE D'AFFICHAGE

## Redevance de l'Assainissement Collectif

Dans les zones desservies par l'assainissement collectif, les travaux de raccordement doivent être vérifiés par la LYONNAISE DES EAUX avant le branchement.

Ce branchement déclenche la participation de raccordement à l'égout d'un montant de 2800.00 €, qui doit être réglée avant les travaux de branchement et la redevance d'assainissement collectif.

Le montant du m<sup>3</sup> au 1er janvier 2016 est de 1,9161 €.

## Les Piscines en kit imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties

Une piscine acquise en kit de panneaux de bois est intégrée à la base d'imposition retenue pour la taxe foncière sur les propriétés bâties si la piscine :

- Présente une surface de 30 m<sup>2</sup> sur une profondeur de 1.50 m,
- Ne comporte pas d'éléments de maçonnerie,
- Est semi-enterrée (exigence de travaux de terrassement).



# BERSON

Actualités *27 mai 1996 - N°1*



**Le Mot du Maire.**

*Ce premier bulletin d'informations de l'équipe Municipale est l'occasion de prendre contact avec tous les administrés.*

*Vous pourrez désormais suivre l'état d'avancement des dossiers, et être plus au courant de la vie municipale et associative.*

*Comme dans nos familles, les projets ne manquent pas !... Seuls, nos moyens financiers sont limités, il nous faut faire des choix et établir des priorités.*

*Si nous voulons que cette diffusion soit un moyen de dialogue avec vous, nous ne souhaitons pas pour autant qu'elle se substitue aux contacts personnels que nous devons préserver et privilégier.*

*Soyez donc assurés de la parfaite écoute et disponibilité des membres du Conseil Municipal et de mon plus fidèle et entier dévouement.*

Jacky ROTURIER

**Sommaire**

- Composition Mairie
- Vie Communale
- Vie Associative
- Infos Communales
- Actualités

Decembre 1996 - Numéro 2

# Berson

ACTUALITES



**Sommaire**

- Vie communale
- Vie associative
- Infos communales
- Actualités

Janvier 2004 N°10

# 15 Berson

actualités

*(Le Mot du Maire)*

## La Zone d'activités va s'agrandir



Créée en 1993, la Zone d'Activités de Florimont a vu l'installation successive de la SOCOBLA (Société Conditionnement Blayaise), de BSA devenu UNI BETON, de LSA (Location Sud Atlantique), de BROSSETTE, et enfin de la SCI Bersonnaise (MC Boutique - vente et pose menuiserie PVC bois alu - et Securit Placino).

Florimont Ouest étant complet, la zone d'activités va s'étendre sur Florimont Est. Cette extension va être possible grâce à la création dans le 1<sup>er</sup> semestre 2004 d'un tourne à gauche sur la RN 137. Un certificat de lotir va permettre la viabilisation de ce terrain et sa vente en plusieurs lots pour l'installation d'artisans ou de commerces.

Notre Foyer Rural a vu la fin de ses travaux de rénovation. Avec une nouvelle étanchéité de la toiture, des portes extérieures neuves en alu, des peintures extérieures refaites, la pose d'une extraction d'air et d'un système de refroidissement, il est à nouveau ouvert pour les locations privées et les manifestations communales.

Ces dernières se sont succédées dans le deuxième semestre 2003, avec en particulier les fêtes du 15 août, La Promenade Musicale, la Sainte-Cécile, l'Arbre de Noël et le défi-Sport, pour lequel la commune de Berson s'inscrit à la 1<sup>re</sup> place du palmarès départemental dans sa catégorie.

Félicitations à tous les organisateurs et les participants.

Pour 2004, La Municipalité présente ses meilleurs vœux à tous les Bersonnais.

J. ROTURIER

La nouvelle adresse postale de la Mairie de Berson est la suivante :

MAIRIE DE BERSON  
11 Avenue de la Libération  
BP n°7  
BERSON  
33391 BLAYE CEDEX

Juillet 2006

# BERSON

actualités

**Le mot du maire**

**LE GRAND CONTOURNEMENT FAIT DEBAT...**

Les essence des projets possibles pour le grand contournement autoroutier de Bordeaux ont été présentés le 25 avril 2006. Les Conseillers Municipaux avaient à se prononcer avant fin juin.

Avant de prendre sa décision, le conseil municipal de Berson a lancé une enquête auprès des Bersonnais.

Le résultat est le suivant :

- Pour : 21
- Contre : 646
- Pour et contre : 10

Se référant à cette enquête, le conseil municipal de Berson, lors de sa réunion en date du 8 juin 2006 s'est prononcé contre ce projet de grand contournement.

Les réalisations communales suivent leurs cours : une tranche de travaux routiers s'effectuera en septembre-octobre, l'appel d'offres pour la construction du garage municipal va permettre de choisir les entreprises, la 1<sup>re</sup> tranche de restauration de l'église est programmée, l'étude pour la réalisation de l'école de musique au presbytère a été présentée par le cabinet NECHIAN.

De nombreuses manifestations vont animer la Commune en cette fin d'année, avec en particulier du 5 au 10 octobre le Salon d'automne de l'écriture et sculpture du pays blayais.

Bonnes vacances à tous.

J. ROTURIER

**PLAN DU PROJET DE CONTOURNEMENT**



**MONUMENT MUSICALISÉ DE NOËL**



**DATES A RETENIR**

11 - 12 - 13 - 14 - 15 août	Fête locale
19 septembre	Défilé sport
5 et 16 octobre	Salon d'automne de peinture et sculpture du pays blayais
21 octobre	Fête des vendanges du Sivom du Pays Blayais : à Saint-Martin-Lacourade
2 et 3 décembre	Sonnet-Cécile de l'Orchestre d'Harmonie de Berson
10 décembre	Marché de Noël

2 de Jour

# Berson

Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°31

JUILLET 2012



7 août : RANÇONNÉE PÉDESTRE  
15 août : FÊTE D'ARTIFICES  
15 août : VIDE GRENIER  
16 septembre : DÉFILÉ SPORT  
20 octobre : SOIRÉE THÉÂTRE  
8 et 9 décembre : STE CÉCILE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE  
15 décembre : ARBRE DE NOËL  
16 décembre : MARCHÉ DE NOËL

# Berson

Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°32

JANVIER 2013



**DATES A RETENIR**

23 février : SOIRÉE THÉÂTRE  
10 mars : REPAS DES AÎNÉS  
21 avril : PROMENADE MUSICALE  
25 avril : CARNAVAL DE L'ÉCOLE  
8 mai : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE  
11 mai : 10ÈME MARATHON DES VINS DE BLAYE  
19 mai : MARCHÉ DE PRINTEMPS ET VIDE GRENIER  
29 juin : KERMESSE DE L'ÉCOLE

# Berson



# Berson ACTUALITES

## Le mot du maire

### LES BERSONNAIS SOLIDAIRES



Les Bersonnais ont exprimé leur solidarité envers les réfugiés du KOSOVO. Des aliments, des produits de propreté, des couvertures (environ 10 tonnes) ont été collectés et transmis à la Croix Rouge.

Que tous les donateurs, les bénévoles qui ont assuré la collecte et l'acheminement soient vivement remerciés.

Notre commune a posé sa candidature dans le cadre des Villages Fleuris.

Tous les habitants sont invités à entretenir et fleurir leurs habitations et les abords.

Dans le second semestre, une réunion sera organisée pour mettre sur pied une manifestation pour fêter l'an 2000.

Toutes les idées, les initiatives seront les bienvenues, de même que les bénévoles pour en assurer l'organisation.

JACKY ROTURIER

BONNES VACANCES À TOUS.

# 10 BERSON actualités

(Le Mot du Maire)

Les 11 et 18 mars 2001, une nouvelle équipe municipale a été élue, elle est composée de 9 sortants et 10 nouveaux membres.

J'ai tenu à remercier tous les Bersonnais pour la confiance manifestée lors de ces scrutins. Mes remerciements iront également à tous ceux qui ont quitté l'équipe municipale, après de nombreuses années passées à la gestion de notre collectivité, pour leur travail sérieux, efficace et désintéressé et un hommage particulier à Maryvonne BIEVER, disparue prématurément.

De nombreuses personnalités sont venues nous rejoindre.

Issues de divers horizons professionnels, elles apportent leurs compétences et leur dynamisme durant ce nouveau mandat.

Suite à l'augmentation de population et au nombre croissant de permis de construire, des projets vont se réaliser : construction d'une 7ème classe, extension du réseau d'assainissement (10ème tranche), schéma d'assainissement...

Le développement économique poursuit son cours, le pôle commercial sort de terre, et l'extension de la zone d'activités sera réalisée lors de la création de la route à gauche sur la RN 137 dans le cadre du contrat de

plan Etat-Région.

L'aménagement du réseau routier sera poursuivi. La rénovation extérieure du Foyer Rural, une étude de faisabilité pour la réalisation d'un logement de secours, la mise à neuf des sanitaires près de l'Eglise sont programmées.

Le nouveau conseil s'est mis à l'œuvre sans tarder pour que BERSON demeure un village dynamique où il fait bon vivre.

J. ROTURIER.

LE DEFI SPORTS AURA LIEU A BERSON LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2001 TOUTE LA JOURNÉE



Vue simulée par ordinateur du Pôle Commercial

# 10 ans Annuel Communal

Numéro 25 - Juillet 2009

## Berson Actualités

### LE MOT DU MAIRE

Les travaux extérieurs de notre église sont terminés. Après la remise en état de la toiture et des clochers, tous les murs ont été repeints et la façade de style saintongeais a retrouvé son lustre d'antan. Le portail a vu le changement de nombreuses pierres décorées de feuillages et de figures, ainsi que les niches ogivales par la réfection de nombreuses colonnettes. Félicitations aux tailleurs de pierre de l'entreprise DAGAND, qui ont réalisé ces chefs d'œuvre. Ce défilé prendra toute sa valeur par l'aménagement de la place autour du bâtiment.

L'extension de la zone d'activités de Florentin va permettre l'installation de nouvelles entreprises (7 lots sur 8 ont été promis/d'achat).

La vie sportive et culturelle se porte bien.

- L'École de musique a été le 2ème prix national de piano (Concours de Paris catégorie adultes) de Mathieu SARCOURN.
- L'USBC l'accession de l'équipe senior en 1ère division ainsi que les 50 ans d'activités sportives de Roger OLIVAN, en baptisant le club nouveau club de Roger OLIVAN.
- le tennis en organisant le tournoi des jeunes de fin d'année.
- Note locale au 15 août se profile, avec un programme éducatif.
- Le défi sport de septembre rassemblera toutes les équipes sportives.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire  
Jacky ROTURIER

Numéro 30 - Janvier 2012

## Berson Actualités

### LE MOT DU MAIRE

C'est en mai 1996, après les élections municipales, qu'est né le 1er journal "communal".

Nous fêtons sa trentième édition. Composée de 8 pages à l'époque, il est édité pour atteindre maintenant une moyenne de 20 pages. Il n'a jamais failli à sa vocation première, à savoir établir un contact entre tous les administrés et les élus, à vous retenir ses dernières réalisations communales.

Pour ce dernier semestre 2011, nous avons en particulier inauguré les travaux d'aménagement de la station d'épuration, une tranche nouvelle de travaux routiers a été effectuée.

Du 19 janvier au 18 février 2012, un recensement de la population va avoir lieu sur le territoire de la Commune. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Pour 2012, voici vos meilleurs vœux de bonheur et santé pour tous.

Le Maire  
Jacky ROTURIER

NOTE  
Du 09 janvier au 08 février 2012  
Recensement de la population sur la commune

Agenda des manifestations 2009

- Page 2 et 24 VIE DE NOTRE VILLAGE
- Page 3-7 VIE COMMUNALE
- Page 7-9 SYNDICATS INTERCOMMUNAUUX
- Page 10-12 ACTUALITES
- Page 13 AGENDA DES MANIFESTATIONS 2009
- Page 14 INFOS COMMUNALES
- Page 15 INFOS GENERALES
- Page 15-16 INFOS SERVICES
- Page 16-21 VIE SPORTIVE et CULTURELLE
- Page 21-23 VIE SCOLAIRE

QUELQUES DATES A RETENIR

- 14 - 15 - 16 - 17 août : FETE LOCALE
- 18 septembre : DEFI SPORT
- 23 septembre : SOIREE THEATRE
- 24 octobre : FETE DES VENDANGES DU SUDM
- 5 et 6 décembre : STE CECILE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE
- 13 décembre : MARCHÉ DE NOËL

Agenda des manifestations 2012

- Page 2 et 16 VIE DE NOTRE VILLAGE
- Page 3-4 VIE COMMUNALE
- Page 5-7 SYNDICATS INTERCOMMUNAUUX
- Page 7 ACTUALITES
- Page 8-9 INFOS COMMUNALES
- Page 10 AGENDA DES MANIFESTATIONS 2012
- Page 11 INFOS GENERALES
- Page 11-13 VIE SPORTIVE et CULTURELLE
- Page 14-15 VIE SCOLAIRE

DATE A RETENIR

- 23 mars : Auction des fécules de musique
- 22 avril et 6 mai : Elections présidentielles
- 12 mai : 5ème Marathon de Blaye - Côtes de l'écoulin
- 10 et 17 juin : Elections législatives
- 30 juin : Fête des Noëls

## Berson Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°49  
JUILLET 2011

15-16-17-18 août : FETE LOCALE  
15 septembre : DEFI SPORT  
19 octobre : SOIREE THEATRE  
7 et 8 décembre : SAINTE CECILE  
14 décembre : ARBRE DE NOËL  
15 décembre : MARCHÉ DE NOËL

## Berson Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°51  
SEPTEMBRE 2011

AGENCE POSTALE COMMUNALE

18 janvier : SOIREE THEATRE  
9 mars : REPAS DES AINÉS  
23 et 30 mars : ELECTIONS MUNICIPALES  
10 avril : CARNIVAL DE L'ECOLE  
8 mai : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE  
10 mai : 11EME MARATHON DES VINS DE BLAYE  
11 mai : MARCHÉ DE PRINTEMPS ET VIDE GRENIER  
25 mai : ELECTIONS EUROPEENNES  
1er juin : PROMENADE MUSICALE  
28 juin : KERMESSÉ DE L'ECOLE

## Berson Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°35  
JUILLET 2014

15-16-17-18 août : FETE LOCALE  
14 septembre : DEFI SPORT  
18 octobre : SOIREE THEATRE  
6 et 7 décembre : STE CECILE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE  
13 décembre : ARBRE DE NOËL  
14 décembre : MARCHÉ DE NOËL

# BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque propose continuellement un éventail d'animations et d'activités pour ses lecteurs :

- **BOITES A LIVRES**: implantées dans le jardin d'enfants, qui connaissent toujours un succès phénoménal.
- **ACCUEIL NOUNOUS TOUT PETITS** : le mardi matin de 10h à 11h. Ce moment où les bambins découvrent les livres par la lecture de contes, la mise à disposition des livres à toucher, à sentir, à écouter... Il y a encore de la place, n'hésitez pas à téléphoner pour vous inscrire au 05-57-64-35-04.
- **POINT ACCES INTERNET** : un ordinateur, ainsi qu'un accès internet est mis à la disposition des administrés gratuitement à la Bibliothèque.
- **SERVICE BIBLIOLIVRE** : ce service de prêt de livres à domicile a lieu un mercredi matin par mois. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez contacter la bibliothèque au 05-57-64-35-04.
- **TAP** : le premier thème choisi sur la période septembre-octobre était halloween. Les enfants ont confectionné des sorcières en forme de cônes, ainsi qu'une chauve-souris, avec la tête de l'enfant dans son ventre. Les grands ont fabriqué un squelette mobile ainsi qu'une araignée réalisée avec un rouleau de sopalin et un mobile d'halloween. La seconde période étant Noël. Les petits ont confectionné un renne à suspendre pour orner leur sapin. Les grands ont illustré un poème sur le thème de Noël, ainsi qu'une couronne de Noël, et ils ont aussi fabriqué des décorations pour le sapin du foyer.



## Les nouveautés de 2016 :

- **PREMIERE MISE EN VENTE DE LIVRES** : qui a eu lieu le mercredi 15 et jeudi 16 juin 2016. Elle a connu un franc succès et nous envisageons de renouveler l'expérience en 2017.
- **MISE A DISPOSITION DE SACS SURPRISES** : venez découvrir à la bibliothèque de nombreux sacs mystérieux. A l'intérieur, bien sûr des livres, mais chut ! Vous n'en saurez pas plus ! SURPRISE ! SURPRISE !... Vous choisissez le sac tel quel, et c'est à la maison que vous découvrez son contenu...
- **MEUBLE LIVRES DE POCHE** : rares en bibliothèque, les livres de poche ont été rassemblés (romans – policiers – documentaires...) dans un meuble original et confectionné sur mesure.
- **CONTES « RACONTE-TAPIS »** : qui sont des contes traditionnels d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des créations originales à écouter, à voir et à toucher. Le décor est en tissu et en relief, et est fabriqué à partir d'un conte ou d'un album, ces tapis sont conçus pour une utilisation au sol, les enfants installés autour. Nous avons proposé lors de l'accueil nounous-tout-petits ainsi qu'aux enfants des classes maternelles de l'école des animations « Raconte-tapis » : contées par Pascale : les histoires « les comptines », et « le petit bonhomme des bois » ont émerveillé les petits et les grands.

# RESTAURANT SCOLAIRE

- En moyenne 130 enfants mangent à la cantine tous les jours :
  - o 50 Maternelles
  - o 80 Primaires

Le reste à charge pour la municipalité est à environ 11 800.00 €

La municipalité fait appel à un prestataire « ALBERT RESTAURATION » qui gère la restauration, approvisionne en matières premières et fournit le personnel.

Les repas sont préparés sur place dans notre restaurant scolaire, et les assiettes vides sont la preuve de la qualité des matières et de la cuisine.

Tarif journalier	2,65 €
Tarif occasionnel	3,50 €
Tarif adulte	4,80 €

# TRANSPORT SCOLAIRE

- 28 enfants seulement prennent le transport scolaire, le bus est donc à environ la moitié de sa capacité.
- La charge pour les familles est de 129.00 €.
- Le département accorde une subvention pour les enfants habitant à plus de 3 km du bourg (cela concerne 19 enfants)
- Au final cela génère un reste à charge conséquent pour la municipalité.

## Aux nouveaux arrivants de la commune

**Afin de mieux appréhender les rentrées scolaires futures et d'accueillir votre ou vos enfant(s) dans de bonnes conditions, vous pouvez informer la commune de votre arrivée à l'accueil de la Mairie et remplir les documents nécessaires.**



# VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

## A.R.I.E.B

Repas du 12 novembre 2016

C'est devenu une tradition à Berson, à la mi-novembre, c'est le repas de l'ARIEB.

Soirée très attendue par nos amis puisque dès 20 heures, 130 personnes se pressaient autour de la grande table où était servie la Marquise, très appréciée accompagnée d'une farandole d'amuse-bouche concoctés par les membres de l'association.

Après les mots de bienvenue du président, tout le monde s'installait autour des tables, fort bien décorées pour un repas « sympa » servi par Madame Brauer et son équipe,

## 2CV CLUB DES REMPARTS



Tous les ans les Deuchistes français se réunissent lors du week-end de l'Ascension sous l'égide de l'Association des 2 CV Clubs de France. Pour chaque édition, une destination différente est ainsi retenue, et l'organisation de ce rassemblement est confiée à un club local membre de ladite association. Cette année, les aveyronnais entendaient bien mettre en avant leur région et ses spécificités.

Depuis sa création en 1993, il y a bien longtemps que la Rencontre Nationale des 2 CV Clubs de France n'était descendue autant dans le Sud. Bien lui en a pris car 3008 équipages se sont rendus en terre aveyronnaise pour cette grand'messe de la 2 CV, et parmi eux, bien entendu, certains membres du 2 CV Club des Remparts !

D'autres ont préféré se rendre le même week-end à une rencontre plus intimiste, la « Nationaze », qui elle, se déroule chaque année à Diou dans l'Allier. Ambiance totalement différente mais toute

aussi chaleureuse et à dimension plus humaine ... il en faut pour tous les goûts et c'est tant mieux !

Le calendrier des rencontres 2 CV étant bien rempli il est possible de passer tous les week-ends dans un coin de France ou d'Europe, il n'y a que l'embarras du choix et on ne s'en prive pas...

Ainsi une partie du club s'est retrouvée au Pays Basque chez nos amis du Poco Locco 2 CV Club ou bien encore en Touraine pour la traditionnelle, et haute en couleur, rencontre « Années 70 » du Touraine 2 CV Club.

L'automne ne décourage pas les Deuchistes surtout que l'on se croirait toujours en été et pour une des dernières sorties de l'année, pas besoin d'aller très loin, ça se passe dans le Médoc chez le Burdigala Deuche !!

Pour commencer l'année 2017, le 2 CV Club des Remparts aura le plaisir d'organiser la Girondeuche à Berson le 15 janvier...retour aux sources car c'est le club qui est à l'initiative de cette rencontre dont ce sera la seizième édition !



## CULTURE LOISIRS EVASION

Organise un repas dansant le samedi 11 février 2017 à partir de 12h au Foyer Rural

Prix du repas : 35 euros

**Réservation : Marie José LEONIE 05.57.64.38.70 / 06.89.38.75.81**

Ouvert à tous



# TENNIS

La saison 2016-2017 a débuté avec notre participation au défi-sport.

L'école de tennis est repartie avec une vingtaine d'élèves. Elle est toujours encadrée par notre moniteur Cyrille RAMBAUD. Cette année, Cyrille fait découvrir aux enfants le FiTennis. Cette nouvelle pratique sportive ludique combine la gestuelle du tennis et des exercices de Fitness orientés tennis. Cela permet aux élèves d'effectuer des exercices en extérieur ou en intérieur lors des jours pluvieux.

Toutes les personnes souhaitant participer à la vie du club sont toujours les bienvenues.

Vous souhaitez pratiquer le tennis, prendre des leçons ou inscrire vos enfants à l'école de tennis : N'hésitez plus, et pour bien commencer la nouvelle année, rejoignez nous.

Meilleurs vœux sportifs



# A.C.C.A

Cette année, à la première quinzaine d'octobre, nous avons pu constater une augmentation des effectifs de grives. Pour les lièvres, vu la légère baisse de population, le prélèvement est passé de 5 à 3 pièces pour la saison.

Les chevreuils sont toujours aussi abondants et les sangliers aussi. Plusieurs habitants de la commune ont fait savoir que certains chasseurs, toujours les mêmes ont tendance à passer trop près des habitations. La surface chassable dans Berson est assez vaste et il est indispensable d'éviter de s'approcher des maisons, souvent pourvu d'animaux domestiques. J'espère que les personnes concernées auront l'indulgence de respecter le règlement pour le bien de tous.



# J.S.B

La saison de la JSB a repris au mois d'août.

Au niveau des seniors le coach principal Michel DUMORTIER s'est attaché à conserver l'effectif et à le renforcer. Il y est parfaitement parvenu. Après des débuts difficiles, l'équipe première reste invaincue depuis septembre et joue les premiers rôles pour la montée. L'équipe B est plus en difficulté, mais le travail devrait permettre de rétablir les choses. Le groupe senior fait montre d'une grande solidarité et d'un bel esprit d'équipe et de club.

Les loisirs ont un groupe très performant et continuent sur leur lancée de 2015/2016 où ils avaient quasiment tout gagné. La bonne ambiance continue de régner. Merci à Fred BERNATET pour son investissement.

Concernant l'école de foot, le club a nommé un Responsable Technique Jeunes. Il s'agit d'Alain AZIZA, technicien reconnu régionalement. Il a permis à l'école de foot de monter en gamme et de mettre en place un véritable projet éducatif, pédagogique et sportif. Il faut noter la présence d'un nombre record d'éducateurs bénévoles et de parents qui s'investissent sur et en dehors des terrains. Le travail entamé depuis 2011 porte ses fruits. La JS Bersonnaise est le seul club de village autonome à disposer d'une école de foot complète dans le secteur.

La JSB possède un nouveau site internet :

<http://jsbersonnaise.footeo.com/> et une nouvelle page Facebook : <https://www.facebook.com/js.bersonnaise>



# ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE BERSON

Nouvelle organisation du club !

Marche nordique ou pédestre :

C'est fait, nous avons un nouvel animateur Laurent Beausoleil !!!!

Laurent nous propose un Rendez-vous le dimanche matin sur le parking du foyer rural pour de la marche nordique ou pédestre, en alternance. Chaque séance est organisée autour d'un nouveau parcours entre 6 à 10 km. Vous pouvez retrouver ces propositions de randonnées sur la page facebook du club : [assogymberson](https://www.facebook.com/assogymberson).

Gymnastique dynamique :

Le lundi et jeudi soir : Cécilia, nous propose un cours de renforcement musculaire. Mélange de gymnastiques dynamiques, douce, stretching et renforcement musculaire (step, abdo fessier...).

Les pratiquants cherchent à conserver le dynamisme de leur corps. C'est une gymnastique accessible à tous !

Gymnastique douce :

Le lundi après-midi et mercredi matin. La gymnastique douce est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps pour un réel bénéfice sur le bien-être.

Gymnastique équilibre :

Le mardi matin : Pratiquer la Gym équilibre permet de prévenir les chutes tout en travaillant sa coordination et son équilibre. Une activité sportive idéale pour les séniors. Cathy propose également de travailler sa mémoire.

Si vous aimez bouger, si vous appréciez la convivialité, le partage, la bonne humeur...  
Alors rejoignez-nous.

Pour plus de renseignements :

Par téléphone: Martine 0557643361 ou

Régine 0557643668

Par courriel : [assogymberson@gmail.com](mailto:assogymberson@gmail.com)

Sur facebook Asso Gym de Berson

www : [gymnastique-bersonnais](http://gymnastique-bersonnais.com)



## ORCHESTRE D'HARMONIE

A la rentrée 2016 l'école de musique compte 50 élèves et l'association emploie 7 professeurs :

Corinne Frunaud, professeur de saxophone et de formation musicale

Eléna Spirin-Mikhatchenkova, professeur de piano

Frédéric Shang, professeur de guitare

Sébastien Piefort, professeur de batterie

Sébastien Faure, professeur de trompette et formation musicale

Carole Nowak, professeur de flûte

Isabelle Gigaud, professeur de piano

L'Harmonie fêtera Sainte Cécile, patronne des musiciens, les 21 et 22 Janvier 2017. L'entrée est gratuite pour le concert du 21 janvier à 20h30 au Foyer Rural de Berson. La seconde partie de soirée sera assurée par l'Orchestre d'Harmonie de Lormont.

Venez nombreux soutenir vos musiciens !

Bonne année musicale à tous !



# LE CERCLE DE L'AMITIÉ

L'année 2016 se termine bientôt, c'est avec beaucoup de peine que nous la finissons car nous perdons une fois de plus un adhérent. Le couple venait de fêter ses noces de platine, 70 ans de mariage le 30 avril 2016, oui M. Gilet s'en est allé. Trois adhérents nous ont quitté cette année, c'est dur, on s'attache tellement à eux que cela nous procure beaucoup de peine. La vie continue et il faut penser à ceux qui restent et leur donner beaucoup d'amour.

Toutes nos sorties de l'année se sont passées agréablement que ce soit Ibardin ou celle du Gers, tout le monde s'est retrouvé avec plaisir, l'ambiance est toujours formidable. Notre repas sur le thème des îles a été une réussite, mais avec encore un peu plus de personnes cela serait parfait. Pour clôturer la saison nous allons à Bergerac au music-hall (repas spectacle) puis au foyer pour un dernier repas de fin d'année car nous pensons aussi à ceux ou celles qui ne peuvent se déplacer. Venez nous rejoindre c'est un club très sympathique nous acceptons tout le monde. Nous

nous réunissons un mercredi par mois, pour les activités et un autre pour un repas de détente et organisons d'autres sorties pour vous faire plaisir. Un club comme celui-ci dans notre village peut vous procurer beaucoup de bonheur, ne restez pas chez vous à vous morfondre nous sommes là pour vous éviter la solitude.

L'équipe du cercle de l'amitié vous souhaite des belles fêtes de fin d'année en famille, amis ou autres et vous dit à l'année prochaine. N'hésitez pas à venir pousser notre porte ce sera avec plaisir qu'on vous accueillera.



## FCPE

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu par les adhérents suite aux départs de la présidente Marie-Claude Noël et de la secrétaire Sandrine Montero. Nous les remercions chaleureusement pour leur dynamisme et leur investissement au sein de l'association.

Ce nouveau bureau a été élu lors des élections des représentants de parents d'élèves le 7 octobre 2016.

Composition du nouveau bureau :

- Christelle BOURDAIS, présidente,
- Véronique ANNÉREAU, vice-présidente,
- Sophie RABIN, secrétaire,
- Linda EMERY, secrétaire-adjointe,
- Natacha TABEAU, trésorière,
- Gaëlle ARNAUD, trésorière-adjointe,
- Valérie CHANARD.

Le bilan de nos actions durant l'année 2015-2016 est très positif avec la participation de nombreux enfants à nos ateliers. Le dernier organisé fin juin sous forme de jeu de piste a d'ailleurs rencontré un vif succès, malgré la chaleur !!!

Cette nouvelle année scolaire a débuté avec l'organisation de la bourse aux vêtements/jouets/puériculture automne/hiver du 3 au 6 novembre 2016. Nous remercions tous les nombreux bénévoles qui ont contribué par leur présence ou matériellement à cette réussite. Nous espérons avoir autant de bénévoles, sinon plus, à la prochaine bourse organisée du 6 au 9 avril 2017.

Comme chaque année nous avons distribué des calendriers de l'Avent à tous les enfants de l'école.

Le mercredi 14 décembre s'est déroulé l'atelier d'hiver.

Les prochains ateliers auront lieu :

- *mercredi 15 février,*
- *mercredi 24 mai,*
- *dimanche 25 juin : boum des enfants,*
- *une animation commune avec l'USEP est aussi prévue.*

Outre les animations que nous organisons, la FCPE aide à financer les projets de l'école, comme la sortie-concert « A portée de Brass » au mois de mai dernier.

Mais en tant que représentants de parents d'élèves élus nous sommes aussi à l'écoute des parents, nous les représentons lors des 3 conseils d'école et nous tenons un rôle de médiateur auprès des différentes instances. Notre priorité étant le bien-être et l'épanouissement des enfants dans notre école.

Aussi n'hésitez à nous contacter [fcpeberson@gmail.com](mailto:fcpeberson@gmail.com), nous interpellier à l'école ou laisser un mot dans notre boîte aux lettres.

Vous pouvez aussi trouver des informations sur le site de l'école qui est régulièrement mis à jour par l'école.

Enfin vous pouvez nous rejoindre sur **facebook : FCPE Berson.**





# VIE SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE  
2016-2017

PS - MS  
Caroline QUERAL



PS - MS  
Pascale LAMBOUR

GS  
Jean-Marc LAPOUMEROLIE





CP- CM2  
Elodie RANC

CE1- CE2  
Virginie PARRA



CE2- CM2  
Nicolas MERCIER

CM1- CM2  
Marie RAIMOND



A la rentrée de septembre 2016, les effectifs et répartitions étaient comme suit :

PS-MS 1	22 (10 PS / 12 MS)	Caroline QUERAL / Isabelle GRILLET / Sandrine RUE
PS-MS 2	23 (8 PS / 15 MS)	Pascale LAMBOUR / Corine CLAIR
GS	18 (17 GS / 1 CP)	JM LAPOUMEROULIE / Isabelle GRILLET Mélissa MAURIN-JOLLIS
CP-CM2	19 (13 CP / 6 CM2)	Elodie RANC
CE1-CE2	28 (25 CE1 / 3 CE2)	Virginie PARRA
CE2-CM2	25 (18 CE2 / 2 CM1 / 4 CM2)	Nicolas MERCIER
CM1-CM2	24 (17 CM1 / 7 CM2)	Marie RAIMOND
<b>TOTAL</b>		<b>159 élèves</b>

## SECURITE DANS L'ECOLE

En raison du plan VIGI PIRATE des instructions relatives aux mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires ont obligé le corps enseignant et la municipalité à mettre en œuvre un certain nombre de mesures :

- Eviter les attroupements aux abords de l'école,
- Il a également été demandé aux parents d'enfants en maternelle de n'entrer qu'à un seul parent par famille et de ne pas rester dans l'enceinte de l'école,
- Des exercices de sécurités (PPMS) supplémentaires ont été réalisés,
- Comme chaque année, le personnel communal dédié à l'école a reçu une formation aux premiers secours,
- Pour 2017 l'installation d'un dispositif de protection est à l'étude.

### EQUIPEMENT NUMERIQUE

Afin de répondre au plus près aux besoins et aux projets scolaires, en partenariat avec les enseignants la municipalité a acheté un équipement numérique mobile pour l'école. (8 250.00€)

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2017

### VACANCES D'HIVER :

Fin des cours : vendredi 17 février après la classe  
Reprise des cours : lundi 6 mars

### VACANCES DE PRINTEMPS :

Fin des cours : vendredi 14 avril après la classe  
Reprise des cours : lundi 2 mai

### VACANCES D'ETE :

Fin des cours : vendredi 7 juillet après la classe

## FETES DE L'ECOLE

CARNAVAL : jeudi 16 février

LOTO : vendredi 17 mars

KERMESSE : vendredi 30 juin

# TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE

L'inscription aux TAP est gratuite et facultative.

Tout est mis en œuvre afin d'offrir aux enfants des activités diverses, ludiques et attractives.

Et dans le but de créer des liens intergénérationnels, et montrer au plus grand nombre leurs réalisations, nos chers petits nous ont joliment décorés le sapin de Noël et l'extérieur du foyer rural, et vont concocter des petits présents qui seront remis à nos aînés lors de leur traditionnel repas du mois de mars.

Pour cette nouvelle rentrée 2016-2017, les TAP continuent avec les mêmes horaires :

Lundi et jeudi : 13h30- 14h30

Mardi 15h30- 16h30

Il y a 10 groupes de TAP :

- 4 groupes de maternelle encadrés par le personnel communal,

- 6 groupes de primaire : 5 encadrés par les intervenants extérieurs, 1 par le personnel communal.

Pour ce premier projet de fonctionnement, qui allait de septembre à décembre, deux nouvelles activités ont été proposées aux enfants de primaire : la zumba et le théâtre.

## LE DÉFI-SPORT À L'ÉCOLE DE BERSON

Toute l'école est allée au stade pour le défi-sport, ce vendredi 9 septembre 2016.

Nous, les grands, nous avons fait quatre jeux et les maternelles en ont fait trois.

Les jeux que nous avons faits s'appellent la passe à dix, un relais, un parcours, d'obstacles et du lancer de frisbee ; les élèves de maternelles ont joué aux balles brûlantes et ont fait un petit parcours. Bref on s'est bien amusé.

C'était trop bien !

Les CM2 de la classe des CM1-CM2.



Réalisations faites par les enfants pour Halloween (groupe bleu).

### Une mini bibliothèque de cour !

Les élèves de la classe de CE2, CM1, CM2 ont construit une mini bibliothèque. Nous l'avons fabriquée pour divertir les grands pendant la récréation et afin qu'ils s'occupent en lisant. Nous avons peint chacun une planche en blanc. Nous avons ensuite dessiné des choses en rapport avec les livres. D'autres élèves de la classe ont écrit des noms d'auteurs et ont fait des lettres multicolores. Pour la réaliser, nous avons utilisé des planches, des vis, une perceuse, des roulettes, une scie, des feutres et de la peinture.

La classe de CE2, CM1, CM2

## AFFAIRES SCOLAIRES

### TARIF GARDERIE

1,00€ pour la garderie du matin  
0,60€/demi-heure pour la garderie du soir, du mercredi midi ainsi que le vendredi après-midi

## RÉUNIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

2ème trimestre :  
Mardi 7 février à 18 h 15

3ème trimestre :  
Jeudi 15 juin à 18 h 15

## SECOURS POPULAIRE

- **Don de jouets** : comme chaque année, c'est avec enthousiasme et fierté que les enfants de l'école ont offert des jouets au Secours Populaire.



# LIVRES EN CITADELLE AUTEURS DANS LES CLASSES

Jean-Marc Lapoum'roulie est Directeur de l'école à Berson, il écrit aussi des livres pour enfants sous le pseudonyme de Lapoum'. Enfant, il n'était pas grand lecteur, sûrement à cause d'une méchante dyslexie. Du coup, son but premier en écrivant des histoires est de faire aimer la lecture aux enfants. En 1992, il publie son premier livre chez Nathan «Le journal de Maxime ». C'est le point de départ de l'aventure de Livres en Citadelle. Il rencontre alors le responsable littérature du Conseil Régional et avec Olivier Caro de la SAVB, décident de monter ce projet. Aujourd'hui, nous sommes à la 24ème édition. Ce salon a pris beaucoup d'ampleur. Les rencontres des auteurs et illustrateurs avec les élèves se faisait dans une trentaine de classes primaires en 1994 ; aujourd'hui plus de 120 classes participent.

En 2006, «Le Journal de Maxime» est de nouveau édité mais dans une autre maison d'édition, l'Édune. A cette époque, cet éditeur d'Andernos, petite structure, se lance. Lapoum' l'aide donc grâce à son carnet d'adresse créé par 12 ans de salon du livre à Blaye. En tant que directeur de collection, il amène chez l'Édune des auteurs et illustrateurs qui font la reconnaissance de cet éditeur girondin.

C'est en 2013 que « Mamie Cerise » sort, aux Editions Lire c'est partir. Le tirage est important (70 000 exemplaires). Ce livre n'est pas disponible en librairie, on peut seulement le trouver sur le site de l'éditeur, au prix de 0,80 €.

Son quatrième livre «Le lion de la jungle profonde» est édité en 2015 chez un autre éditeur girondin, Delphine Montalant.

Les livres de Lapoum' sont principalement destinés aux enfants de 6 à 9 ans. Mais beaucoup d'adultes apprécient aussi ces lectures. Il essaie de faire passer un message dans tous ses ouvrages. Il a eu la chance de pouvoir choisir les illustrateurs de ces trois derniers livres, des locaux (Véronique Chéneau, Thierry Laval et Jean-Christophe Mazurie). Habituellement, ce sont les éditeurs qui choisissent celui qui illustrera les textes.

Il écrit toujours mais le parcours pour se faire publier est très difficile et long. On commence par écrire son histoire, on l'envoie à une cinquantaine de maisons d'éditions et on attend plusieurs mois. Tous ne répondent pas, même pas pour dire non. Quand enfin, un éditeur se lance dans le projet de transformer un manuscrit en livre, viennent enfin les corrections et les illustrations avant la publication. Le processus de création commence par l'auteur, ensuite vient l'éditeur, puis l'illustrateur et au final se trouve le diffuseur, puis le libraire et enfin, le plus important, le lecteur.

Livres en Citadelle propose à toutes les classes, de la crèche jusqu'au lycée de recevoir un auteur. Cela demande une grosse organisation et un choix difficile des auteurs et illustrateurs car il faut trouver un juste équilibre entre auteurs reconnus et débutants, pour les tout-petits ou pour les ados, auteurs ou illustrateurs...

Livres en Citadelle se fait une fierté de recevoir les plus grands auteurs de livres pour enfants. On peut citer parmi ces auteurs, des personnalités connus tel qu'Alan Mets (auteur illustrateur pour les petits) d'une bonne cinquantaine d'albums à « l'école des loisirs », Franck Prévot, auteur et directeur de collection ou Yann Couvin, illustrateur de renom de «Cherche et trouve» (Le Seuil). Ces trois créateurs de livres sont venus à l'école de Berson

le 9 décembre à la rencontre de leurs fervents lecteurs. De 1996 à 2016, les Bersonnais, qui ont entre 3 et 30 ans aujourd'hui, ont eu la chance de recevoir et de côtoyer un auteur tout au long de leur scolarité.

Lapoum', qui a eu du mal à lire dans sa jeunesse, est devenu instituteur et auteur reconnu et a pris sa revanche sur la fatalité, son objectif est atteint : faire en sorte que les jeunes aiment lire et que l'école peut être « chouette ».





NOËL



# SPORTIF MERITANT

## MEDAILLE DE BRONZE – CHAMPIONNAT DE FRANCE D'EQUITATION 2016

Coline GUILMARD, inscrite au Centre équestre Association Blanchoise de Horse Ball a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du Horse Ball – Championnat de France, Club Poney Benjamin Elite.

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

## JEUNES MERITANTS

DIPLOME BIA (BREVET D'INITIATION AERONAUTISME) – AERODROME DE MARCILLAC

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est un diplôme à part pour l'Education Nationale. Il n'a pas véritablement d'équivalent. Il est en effet à la jonction de l'Education et du monde de l'aviation et de l'espace ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt. La France est un grand pays d'aéronautique et le BIA est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur.

Le BIA est mis en œuvre en pleine coordination avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives.

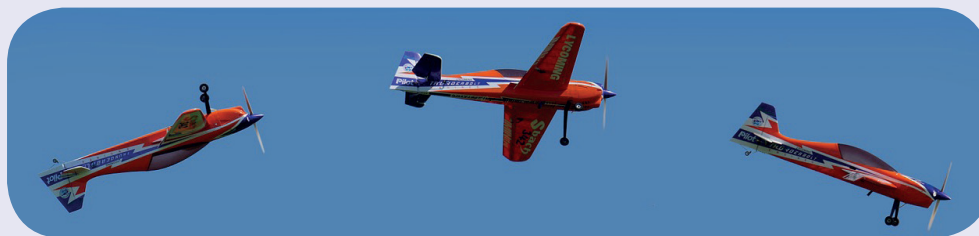
Les cours sont donnés par des professeurs titulaires du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique). Le BIA qui a remplacé le BESA (Brevet Élémentaire de Sport Aérien), diplôme issue de l'Aviation Populaire des années d'avant la seconde guerre mondiale, est un diplôme ancien mais peu connu.

Pourtant, il est la première marche que graviront tous les passionnés d'aéronautique; il leur ouvrira le vaste champ de la connaissance, de la technique et de l'histoire de l'air et de l'espace.

C'est le premier diplôme de la culture aéronautique. Le conseil municipal de Berson tient à féliciter les 3 candidats Bersonnais qui, grâce à leur travail, à leur persévérance et à l'engagement de l'aéro-club de Marcillac ont obtenu d'excellents résultats à la session annuelle du BIA de 2016 :

GUILMARD ROMAIN – TB HENRY OCEANE – B PAUVIF MAXENCE

BRAVO A TOUS !



## UNE PETITE SOCIETE DANS LE VENT A BERSON

Christopher et Elodie Amen habitent Berson et y travaillent ensemble depuis 4 ans. Ils y ont installé leur société de fabrication de têtieres ainsi que leurs bureaux (Elodie seconde Christopher pour les tâches administratives). Mais tout d'abord, une têtiera c'est quoi ? C'est une serviette d'appui-tête utilisée dans les avions, les autocars par exemple.

De grands groupes tels que les cinémas Pathé, Gaumont, les clubs sportifs comme l'Olympique de Marseille, les entreprises comme Orange, Audi, plus proche de nous l'Office du Tourisme de Blaye et bien d'autres encore leur ont fait confiance.

Nous avons aussi noté que de la fabrication du tissu « intissé » jusqu'aux finitions, tout est made in France.

L'activité est multiple, toujours à l'écoute de la clientèle, ils réalisent des projets personnalisés et nous ne pouvons que vous recommander d'aller consulter le site internet.

Si vous êtes en panne d'inspiration et que vous recherchez un cadeau à offrir original et personnalisé, ils étudient chaque demande et répondent dans des délais très courts.

Ils vous proposeront des sets de table imprimés, des dessous de bouteille, des badges, porte-clés, tapis de souris etc.... Leurs supports principaux sont des morceaux de carlingues d'avions pour les décors.

Dans tous les cas, rendez-vous sur leur site [www.deco-aero.com](http://www.deco-aero.com) pour apprécier leurs créations.





# INFOS SERVICES

## ARS ( AGENCE REGIONALE DE LA SANTE)

### Campagne de sensibilisation du public au danger du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter : il est invisible, inodore et non irritant.

Certains symptômes annonciateurs d'une intoxication existent : Maux de tête, nausées et vomissements sont notamment les premiers signes qui doivent alerter.

Pour limiter les risques d'intoxication, cinq points clés sont à retenir :

- \*Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié,
- \*Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air,
- \*Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur,
- \*Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments,
- \* Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

## INCINERATIONS DES DECHETS VERTS

### PAR DECISION DU PREFET DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE.

Dans le cadre du nouveau règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies, **le brûlage des déchets verts est formellement interdit en tout lieu et en toute période sur l'ensemble du territoire.**

Les principales mesures du nouveau règlement visent à mieux prévenir les incendies de forêt, à faciliter les interventions des services et à limiter les conséquences, que ce soit par le débroussaillage, les limitations de l'apport du feu ou la réglementation des activités en forêt sur les départements de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne.

Cependant il existe d'autres solutions telles que le broyage, le compostage ou encore la déchetterie. Des flyers concernant les règles à respecter sont disponibles en Mairie.

## PERMANENCE RESTAURANTS DU CŒUR

Les Restos du Cœur de Blaye vous accueillent pour :

- l'aide alimentaire,
- l'aide à la personne,
- le micro-crédit,
- les vacances du cœur,
- le salon de coiffure (ouvert le mardi, jeudi de 14h à 16h30).

La campagne d'hiver 2016/2017 a débuté le 24 octobre 2016.

Adresse : 2 rue St Aulaire, 33390 Blaye Téléphone : 05 57 42 84 54 Mail : [blaye.restosducoeur33@gmail.com](mailto:blaye.restosducoeur33@gmail.com)



# SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique de Gironde a besoin de vous

Grace à vous, donateurs et bénévoles, le Secours Catholique agit quotidiennement près de chez vous et dans le monde. Aide aux vacances, boutiques solidaires, lutte contre l'isolement, suivi scolaire, accompagnement dans l'accès aux droits et dans le retour à l'emploi, intervention lors de catastrophes, soutien de projets de développement dans le monde.

En Gironde, plus de 750 bénévoles (dans 50 équipes) rencontrent, aident et accompagnent près de 23 000 personnes défavorisées.

Aujourd'hui, pour poursuivre son action de lutte contre toutes formes de pauvreté, l'association a plus que jamais besoin de votre soutien, qui peut être financier ou humain à travers le bénévolat.

Avec le Secours catholique vivez un monde plus solidaire, un monde dans lequel chacun a une richesse à partager et où chacun peut trouver sa place.

**Contact : Délégation du Secours Catholique de Gironde – 12 rue Thalès - Parc Château Rouquey – 33700 Mérignac  
Tél. 05 56 98 35 29**

## PIEGES ANTI FRELONS ASIATIQUES

**Le piège !!!**

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

**Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.**



## AGRESSIONS CANINES

Les morsures de chien représentent l'une de premières causes d'accident de travail pour les facteurs.

En effet, 2000 facteurs sont mordus chaque année en France.

Votre chien n'est pas méchant, il peut cependant se montrer imprévisible ou être effrayé, et un chien qui a peur est un chien potentiellement dangereux.

### Conseil n°1

Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.

### Conseil n°2

Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

### Conseil n°3

Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

### Conseil n°4

Si votre chien se met à courir vers le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

## NOUVEAUX PROFESSIONNELS DANS LA COMMUNE

### NATUROPATHE

Madame DUBOIS Laetitia  
Diplômée FENAHMAN – Ecole Euronature  
06.22.37.11.45  
aromanature33@gmail.com

### ORTHOPHONISTE

Madame ANGELI Hélène  
26 bis avenue du Bourg  
09.86.68.03.35  
angelihelene@outlook.fr

# TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET CREATION DE SANITAIRES NEUFS AUX ECOLES



Berson Actualités JANVIER 2017 n°40 Ville de Berson  
Directeur de la Publication : J. Roturier, Maire  
Comité de la Rédaction : Commission communication et services numériques  
Mise en page et impression : P.B.C  
Les articles des associations sont rédigés par leurs membres  
Edité à 1000 exemplaires.